

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juin 2025  
à 20 h.

**Sont présents :**

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2,  
Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, Frédéric Marier, conseiller siège n° 5  
et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

**Est absent :**

François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, siège n° 4

**Citoyens : 3**

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame  
Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Tirage loto-église**

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n°078, Rénauld Landry de Notre-Dame-du-Bon-  
Conseil.

Deuxième prix : 150 \$ billet n°012, Donald Raïche de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Troisième prix : 150 \$ billet n°073, Yvan De Grandpré de Sainte-Brigitte-des-  
Saults.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

126.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et  
qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**  
Séance ordinaire  
9 juin 2025, 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2025
7. **Demande**
  - a) Lot 4 632 228 : amendement règlement de zonage (REPORTÉ)
  - b) Lot 5 622 419 : amendement règlement de zonage
  - c) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : entretien de la pelouse
8. **Comptabilité :**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
  - b) Facture Maurécon : platelage pont rang 7
9. **Dossiers municipaux**
  - a) Entente intermunicipale avec la ville de Nicolet à l'alimentation en eau potable — 2025 – 2045 — Signature – Autorisation - Approbation
  - b) FQM : congrès annuel
  - c) Entente intermunicipale avec la municipalité de Sainte-Perpétue relative à l'alimentation en eau potable
  - d) Rapport annuel du maire sur les faits saillants 2024
  - e) Gestion documentaire
  - f) Hamel Propane : fixation du prix du propane
10. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Luminaires pour le garage municipal
  - c) Citerne diesel hors sol
11. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
12. **Loisirs et culture**
  - a) Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
  - b) Autorisation de dépenses pour le cinéma en plein air
  - c) Autorisation de dépenses pour le remplacement des équipements de dek hockey
  - d) Caméra de surveillance à la cabane de la patinoire
  - e) Terrain de Pickleball : excavation
  - f) Terrain de Pickleball : revêtement
  - g) Terrain de Pickleball : clôture
13. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) PRMHNN : nomination Mélodie Charest à titre d'inspectrice adjointe
  - c) Cour municipale de Drummondville : radiation de comptes à recevoir
  - d) Logiciel de communication citoyen SOMUM
14. **Questions diverses**
  - a) Plaque vibrante
  - b) Jardins communautaires : augmentation budget
  - c) Aide voirie
  - d) Colloque municipalité verte
15. **Correspondances**
16. **Période de questions**
17. **Levée de la réunion**

**5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025 ;

127.06.2025 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2025**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2025 ;

128.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Demande**

**a) Lot 4 632 228 : amendement règlement de zonage**

CE POINT EST REPORTÉ

**b) Lot 5 622 419 : amendement règlement zonage**

**ATTENDU QUE** le propriétaire du lot 5 622 419 désire changer le zonage pour le terrain qui est commercial afin de le rendre résidentiel, pour y installer une maison ;

**ATTENDU QUE** ce terrain est à proximité de l'école, maison des jeunes et infrastructures de loisir ;

**ATTENDU QUE** si le lot 5 622 419 changeait de zonage, la municipalité perdrait un terrain d'usage commercial ;

129.06.2025 Sur proposition de Sarah Raymond  
Appuyé par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de refuser les démarches pour le changement de règlement de zonage #453/2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : entretien de la pelouse**

**ATTENDU QUE** la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix demande une contribution financière pour la tonte de la pelouse des terrains adjacents à l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

130.06.2025 Sur proposition de Frédéric Marier  
Appuyé par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder une aide financière au montant de 2 000,00 \$ pour l'entretien de la pelouse des terrains adjacents à l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**8. Comptabilité**

**a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

131.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyé par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

- d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de mai 2025, et ce, pour les montants suivants :

|                                         |                      |
|-----------------------------------------|----------------------|
| Déboursés directs (chèques) :           | 17 891,15 \$         |
| Déboursés directs (déboursés directs) : | 19 080,39 \$         |
| <b>Total déboursés directs</b>          | <b>36 971,54 \$</b>  |
| Factures d'achats (chèques) :           | 8 892,57 \$          |
| Factures d'achats (déboursés directs) : | 101 088,58 \$        |
| <b>Total factures d'achats</b>          | <b>109 981,15 \$</b> |
| Rémunération nette :                    | 23 432,21 \$         |
| <b>Total :</b>                          | <b>170 384,90 \$</b> |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Facture Maurécon : platelage pont rang 7**

**ATTENDU QUE** la recommandation de l'ingénieur chargé de projet de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse ;

132.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le paiement de la facture numéro 036964 de Maurécon au montant de 33 150,00 \$ plus les taxes applicables pour les travaux de platelage du pont du 7<sup>e</sup> rang.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 9. Dossiers municipaux

### a) Entente intermunicipale avec la ville de Nicolet à l'alimentation en eau potable – 2025 – 2045 – Signature – Autorisation – Approbation

**ATTENDU QUE** l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable intervenue entre la Ville de Nicolet et les municipalités de Baie-du-Febvre, de La-Visitation-de-Yamaska, de Sainte-Monique, de Sainte-Perpétue, de Saint-Zéphirin-de-Courval, de Saint-Elphège, de Sainte-Brigitte-des-Saults est échue et qu'après des négociations entre les municipalités précitées, il y a lieu d'en conclure une nouvelle ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable — 2025-2045, d'une durée de 20 ans, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2045 ;

**ATTENDU QUE** le projet d'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable — 2025 — 2045 soumis aux membres du conseil ;

133.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyé par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable — 2025-2045, telle que soumise ;
- d'autoriser la mairesse/le maire ou, en son absence, la mairesse suppléant/le maire suppléant et la directrice générale/le directeur général ou, en son absence, la directrice générale par intérim/le directeur général par intérim à signer tous les documents utiles permettant de donner plein et entier effet à la présente résolution ;

### b) FQM : congrès annuel

134.06.2025 Sur proposition de Frédéric Marier  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'acquitter les frais d'inscription au coût de 999 \$ plus les taxes applicables par participants, ainsi que les autres frais inhérents de Messieurs Jean-Guy Hébert, Alain Conraud, Nancy Fontaine et Mathilde Potvin pour le congrès annuel de la FQM qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2025 au Centre des Congrès de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### c) Entente intermunicipale avec la municipalité de Sainte-Perpétue relative à l'alimentation en eau potable

**ATTENDUE QUE** l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable entre la municipalité de Sainte-Perpétue et la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults est échue et qu'après les négociations, il y a lieu d'en conclure une nouvelle ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser *l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable* pour l'usager situé au 1095 à 1105 du rang Saint-Joachim de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

**ATTENDU QUE** le projet *d'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable* est d'une durée de 5 ans à compter de la date de la signature ;

**ATTENDU QUE** le projet *d'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable* est soumis aux membres du conseil ;

135.06.2025 Sur proposition de Sarah Raymond  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

- d'accepter l'Entente de fourniture d'eau potable avec la municipalité de Sainte-Perpétue telle que soumise ;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents utiles permettant de donner plein et entier effet à la présente résolution ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Rapport annuel du maire sur les faits saillants 2024**

**ATTENDU QUE** le maire présente le rapport sur la situation financière et les faits saillants de 2024 pour la municipalité, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal ;

136.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de publier le rapport du maire sur le site internet de la municipalité, ainsi que dans le Journal *Le Jaseur*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Gestion documentaire**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet — Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale ;

**ATTENDU QUE** les organismes municipaux de l'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Guillaume, Durham-Sud, Saint-Majorique-de-Grantham et la MRC de Drummond désirent présenter un projet de mise en place d'un service de gestion documentaire dans la MRC de Drummond dans le cadre du volet — Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

137.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults s'engage à participer au projet de mise en place d'un service de gestion documentaire dans la MRC de Drummond ;
- le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme ;
- le conseil nomme la MRC de Drummond, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet — Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale ;
- le conseil désigne Madame Mathilde Potvin, directrice générale pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Hamel Propane : fixation du prix du propane**

**ATTENDU QUE** Hamel Propane fait la proposition d'une mise à jour de ce qui est disponible au niveau d'un prolongement de prix fixe du 1<sup>er</sup> octobre 2026 au 31 mars 2027 pour le propane au garage municipal ;

138.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission d'Hamel Propane et de fixer le prix du propane pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2026 au 31 mars 2027 à 0,654 0 \$/litre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**10. Voirie**

**a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

Monsieur Hébert, fais un compte-rendu des activités mensuelles de la voirie et donne des explications, s'il y a lieu.

**b) Luminaires pour le garage municipal**

**ATTENDU QUE** le garage municipal a comme projet de changer les luminaires pour le bon fonctionnement du garage ;

139.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission du 9 juin 2025 de SDG Électrique Inc. au coût de

3 100 \$ plus les taxes applicables pour le changement de 6 luminaires au DEL au garage municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Citerne diesel hors sol**

**ATTENDU QUE** la citerne diesel hors sol située au garage municipal n'est plus réglementaire ;

**ATTENDU QUE** nous devons être réglementaires aux articles 8.60 et 8.61 du chapitre VII, du Code de la construction ;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une soumission en date du 29 mai 2025 de Léveillé Tanguay et qu'elle ne comprend pas le câblage électrique de la bâtisse au réservoir et de la disposition du vieux réservoir ;

140.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyé par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la soumission de Léveillé Tanguay au montant de 20 454,00 \$ plus les taxes applicables ;
- de faire appel à un électricien pour le câblage électrique de la bâtisse au réservoir ;
- de mandater l'inspecteur en voirie pour la disposition du réservoir existant dans un endroit prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**11. Hygiène du milieu**

**a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Considérant l'absence de Monsieur Alain Conraud, conseiller municipal, à la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, aucun rapport n'est fait.

**12. Loisirs et Culture**

**a) Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults favorise le vieillissement actif des citoyens en améliorant leur qualité de vie ;

141.06.2025 Sur proposition de Frédéric Marier  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande financière ;



- la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;
- la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitations continues et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;
- la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Autorisation de dépenses pour le cinéma en plein air**

**ATTENDU QUE** la Municipalité et le comité des loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults désirent organiser un cinéma en plein air le 22 août 2025 ;

**ATTENDU QU'**un montant de 325 \$, taxes nettes, est prévu au budget 2025 pour la tenue de cette activité familiale à la patinoire ;

142.06.2025 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder un budget de 325 \$, taxes nettes, pour l'organisation d'un cinéma en plein air le 22 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Autorisation de dépenses pour le remplacement des équipements de dek hockey**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a été victime d'un vol d'équipements de dek hockey à la cabane de la patinoire durant la nuit du lundi 26 mai ;

**ATTENDU QUE** parmi les équipements de dek hockey volés, deux casques et trois bâtons de hockey pour enfant appartenaient à l'école Carrousel ;

**ATTENDU QU'**il n'est pas avantageux pour la Municipalité de recourir à des assurances en raison de la faible valeur monétaire des objets volés ;

**ATTENDU QU'**il reste des fonds disponibles dans le budget 2025 accordé à l'organisation des séances de dek hockey à la patinoire ;

143.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accorder un montant de 300 \$, taxes en sus, pour procéder à l'achat de deux casques et trois bâtons de hockey pour enfant afin de remplacer les équipements volés qui appartenaient à l'école Carrousel ;
- d'accorder un montant de 1 250 \$, taxes en sus, pour remplacer les équipements qui servaient aux séances de dek hockey junior et adultes

animées par Monsieur Terry Vigneault, les mardis et mercredis soir à la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Caméra de surveillance à la cabane de la patinoire**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a été victime d'un vol d'équipements de dek hockey à la cabane de la patinoire durant la nuit du lundi 26 mai et qu'elle ne souhaite pas que cette situation se représente à nouveau ;

**ATTENQUE QUE** la cabane de la patinoire ne possède pas de caméras de surveillance ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire mieux prévenir les vols et le vandalisme au parc municipal ;

144.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la directrice générale, madame Mathilde Potvin, pour effectuer des demandes de soumission pour l'achat et l'installation d'une caméra de surveillance à la cabane de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Terrain de Pickleball : excavation**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire construire un terrain de pickleball sur l'emplacement actuel du terrain de pétanque ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu la confirmation de l'aide financière du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) et de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour la concrétisation de ce projet ;

**ATTENDU QUE** l'aménagement du terrain de pickleball requiert des travaux d'excavation ;

**ATTENDU QUE** les travaux d'excavation incluront la mise en place d'une tranchée de drainage avec drain agricole, géotextile et pierre nette ;

145.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saults d'accepter la soumission numéro 25-131 de la compagnie Excavation Yergeau au montant de 16 178,60 \$, plus les taxes applicables, pour la réalisation des travaux d'excavation du terrain de pickleball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Terrain de Pickleball : revêtement**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire construire un terrain de pickleball sur l'emplacement actuel du terrain de pétanque ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu la confirmation de l'aide financière du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) et de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour la concrétisation de ce projet ;

**ATTENDU QUE** l'aménagement du terrain de pickleball requiert des travaux de peinture ;

**ATTENDU QUE** les travaux de peinture consistent à poser un revêtement en acrylique de 4 couches sur la surface de jeu en béton et à faire le lignage ;

146.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saults d'accepter la soumission numéro 9150 de la compagnie Indik au montant de 8 300 \$, plus les taxes applicables, pour la réalisation des travaux de peinture du terrain de pickleball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**g) Terrain de Pickleball : clôture**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire construire un terrain de pickleball sur l'emplacement actuel du terrain de pétanque ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu la confirmation de l'aide financière du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) et de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour la concrétisation de ce projet ;

**ATTENDU QUE** l'aménagement du terrain de pickleball requiert l'installation d'une clôture de 8 pieds autour de la surface de jeu ;

147.06.2025 Sur proposition de Sarah Raymond  
Appuyé par Alain Conraud

**ET RÉSPOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saults d'accepter la soumission numéro 24-529 de la compagnie Clôture Pro au montant de 8 020,00 \$, plus les taxes applicables, pour l'installation d'une clôture autour de la surface de jeu du terrain de pickleball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**13. MRC**

**a) Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Drummond.

**b) PRMHHN : nomination Mélodie Charest à titre d'inspectrice adjointe**

**ATTENDU QUE** le cadre réglementaire provincial partage actuellement avec les municipalités et les inspectrices et inspecteurs locaux la responsabilité de l'application de la bande de protection riveraine ;

**ATTENDU QUE** l'action 1.1.4 et 4.1.1 du Plan Régional des Milieux Humides, Hydriques et Naturels (PRMHHN) : « *Élaborer et mettre en œuvre un programme d'application réglementaire pour la mise en conformité des bandes riveraines et voir à son application par la MRC* » et « *Caractériser les bandes riveraines sur l'ensemble du territoire de la MRC afin d'établir leur qualité et identifier les secteurs prioritaires d'intervention* » ;

**ATTENDU QUE** l'octroi d'un mandat au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) pour la caractérisation des bandes riveraines sur le territoire de la MRC de Drummond à l'été 2025 (MRC13990/03/25) ;

**ATTENDU QUE** le CRECQ estime procéder à l'inspection des bandes riveraines sur un total estimé de 180 kilomètres ;

**ATTENDU QUE** les secteurs d'intervention prioritaires ont été ciblés par le gestionnaire des cours d'eau de la MRC et transmis au CRECQ ;

**ATTENDU QUE** trois (3) employés du CRECQ seront amenés à circuler sur les terrains privés pour effectuer la caractérisation des bandes riveraines, soit l'inspectrice adjointe et deux stagiaires.

148.06.2025 Sur proposition de Sarah Raymond  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de désigner Mélodie Charest comme inspectrice adjointe, l'autorisant ainsi à circuler sur les terrains privés de la municipalité afin de réaliser des travaux de caractérisation des bandes riveraines. Leurs pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :
  - Circuler sur les terrains privés ;
  - Procéder à la caractérisation des bandes riveraines ;
  - Remettre un guide d'information aux propriétaires ;
  - Transmettre toute l'information recueillie aux gestionnaires des cours d'eau de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Cour municipale Drummondville : radiation de comptes à recevoir**

149.06.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** que la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults procède à la radiation des comptes à recevoir pour un montant total de 534,50 \$ pour la Cour municipale commune de la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Logiciel de communication SOMUM**

**ATTENDU QUE** la municipalité a un contrat avec SOMUM communications jusqu'au 30 septembre 2025 pour les communications avec les citoyens ;

**ATTENDU QUE** le logiciel connaît des problématiques depuis plusieurs mois ;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a contacté plusieurs autres firmes pour la gestion des communications avec les citoyens ;

150.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de ne pas renouveler le contrat avec SOMUM communications au 30 septembre 2025 ;
- d'aviser la MRC de Drummond que nous ne renouvelerons pas le contrat avec SOMUM communications ;
- de mandater la directrice générale et greffière-trésorière à trouver une autre firme pour la gestion des communications avec les citoyens avant le 30 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**14. Questions diverses**

**a) Plaque vibrante**

**ATTENDU** l'acquisition d'une remorque benne chauffante d'asphalte pour les travaux d'asphaltage sur le territoire ;

**ATTENDU QU'**une plaque vibrante est nécessaire pour faire les travaux d'asphaltage avec la remorque ;

151.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 2983 d'Insta-Mix au coût de 3 385,25 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une plaque vibrante de modèle MVC88VTHW.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Jardins communautaires : augmentation budget**

**ATTENDU QUE** le boyau d'arrosage du centre communautaire pour les jardins communautaires a été égaré lors du remisage des bacs à jardins l'année dernière ;

**ATTENDU QUE** pour assurer le bon fonctionnement des jardins communautaires, la responsable des jardins communautaires demande un budget supplémentaire pour faire l'achat d'un nouveau boyau pour le centre communautaire ;

152.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder un budget supplémentaire de 150 \$ à la responsable des jardins communautaires pour l'achat d'un nouveau boyau d'arrosage pour le centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Journalier d'aide à la voirie : embauche**

**ATTENDU QUE** la municipalité avait publié une offre d'emploi pour le poste de journalier d'aide à la voirie ;

**ATTENDU QUE** les candidats retenus par le comité des ressources humaines ont tous été rencontrés ;

**ATTENDU QUE** des vérifications auprès d'un candidat doivent être faites ;

153.06.2025 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- qu'après les vérifications pour le candidat retenu, si le comité des ressources humaines est d'accord, d'en faire l'embauche ;
- d'autoriser le maire, ainsi que la directrice générale à signer le contrat de travail avec le candidat retenu pour le poste de journalier d'aide à la voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Colloque municipalité verte**

Monsieur Alain Conraud, conseiller municipal, fait un compte rendu du colloque « Ma Municipalité verte » qui s'est tenu le 27 mai dernier et auquel il a participé.

**15. Correspondance**

La directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la correspondance reçue, s'il y a lieu, du mois de mai 2025.

**16. Période de questions**

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants :

- La croix sur le coin des rangs Saint-Édouard et 10<sup>e</sup> rang ;

**17.     Période de questions**

154.06.2025   Il est 21 h 02, l’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n’exerce pas son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
**Jean-Guy Hébert**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Mathilde Potvin**  
**Directrice générale**